

NAO LOCALES :

I N D E C E N C E

Lors de la réunion NAO du 15 novembre dernier, la Direction a proposé une Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 500 €.

C'est le budget que la CELDA va consacrer au relais de la flamme olympique !

Dans le suivi de son budget 2023, la CELDA a notamment enregistré une baisse de 1,4 M€ des frais de personnel.

Cela correspond à l'écart entre les provisions N-1 et le calcul définitif de l'Intéressement, la Part Variable et la PPV (donc le versement réel effectué en 2023).

Pour dire plus simple, la Direction avait prévu de verser plus !

Et aujourd'hui, dans sa grande bonté, elle propose de nous verser **36 % de la somme qu'on aurait pu avoir !**

Cette proposition est non recevable !

Nos revendications	
PPV	3 000 €
Intéressement	supplément d'intéressement
Egalité H/F	budget de 100 000 €
CET	abondement par l'entreprise à hauteur de 100 %

Petit rappel de notre tract du mois d'août !



BPCE a dû au moins déboursier **120 M€** pour être partenaire Premium des JO.

Ensuite, chaque caisse doit payer son obole !!

Pour la CELDA c'est, au final, un budget de **3 400 000 €**.

Il se répartit de la sorte :

- Cotisation BPCE : 1 976 000 €
- Animation JO : 785 000 €
- Relais de la flamme olympique : 500 000 €
- Achat billets : 160 000 €

Cela représente une prime de 3100 € par salarié.

Que l'on ne vienne pas nous dire au moment des NAO nationales et locales qu'il n'y a pas d'argent dans les Caisses pour revaloriser la rémunération des salariés !! Leur pouvoir d'achat est en berne !!

